

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Avis est par la présente donné par la soussignée, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de la MRC de La Haute-Yamaska, qu'une assemblée publique de consultation portant sur un projet de règlement amendant le schéma d'aménagement et de développement révisé (règlement 2014-274), visant à modifier les critères supplémentaires d'aménagement applicables à l'aire d'affectation industrielle et commerciale locale de type 2, se tiendra comme suit :

DATE : Jeudi 1^{er} septembre 2016 **HEURE** : 19h00

LIEU : Salle communautaire de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton située au 130, rue Principale, à Sainte-Cécile-de-Milton.

L'assemblée publique, tenue par la Commission d'aménagement de la MRC de La Haute-Yamaska, aura pour objet d'expliquer les modifications proposées au schéma d'aménagement et de développement révisé, ainsi que d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur ces modifications.

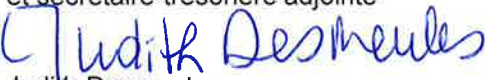
RÉSUMÉ DES MODIFICATIONS

Le projet de règlement vise à modifier certaines dispositions réglementaires relatives à la superficie des bâtiments en aire d'affectation industrielle et commerciale locale de type 2 (ICL-2), située sur le territoire de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton. Le projet de règlement revoit à la hausse la superficie maximale de plancher en aire d'affectation ICL-2, de manière à y autoriser une occupation maximale de 40 % du terrain, jusqu'à concurrence de 2 000 mètres carrés de superficie de plancher.

Toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement (ainsi que le document indiquant la nature des modifications que la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton devra apporter à sa réglementation d'urbanisme advenant l'entrée en vigueur du règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé) au bureau de chaque municipalité située sur le territoire de la MRC de La Haute-Yamaska, de même qu'au bureau de la MRC situé au 142 rue Dufferin à Granby.

Fait à Granby, province de Québec, ce troisième (3^e) jour du mois d'août deux mille seize (2016).

La directrice générale adjointe
et secrétaire-trésorière adjointe


Judith Desmeules